

investissements au Manitoba sera critique pour la croissance économique, les échanges d'un caractère novateur et la création d'emplois. Les firmes nationales opérant au Canada de même que les filiales sous contrôle étranger feront d'importants investissements à mesure qu'elles s'agrandiront et se spécialiseront, et qu'elles profiteront du marché américain. L'augmentation des investissements créera de nouveaux emplois au Manitoba, enrichira la province et lui donnera les moyens d'offrir des avantages sociaux et économiques à ses habitants.

Compte tenu du caractère délicat de l'investissement, toutes les politiques en vigueur dans ce secteur ont fait l'objet d'une clause d'antériorité. Autrement dit, les contrôles des investissements dans l'énergie, les transports, la culture et les télécommunications, par exemple, restent inchangés. Le droit qu'a le Canada d'examiner les acquisitions importantes effectuées par des investisseurs américains n'est pas touché par l'Accord. En vertu des nouveaux seuils d'examen des acquisitions directes par Investissement Canada, plus des deux tiers du total de l'actif sous contrôle canadien seront encore sujets à l'examen d'ici 1992.

Ajustement

L'accord commercial prévoit plusieurs mesures qui aideront l'industrie canadienne à s'ajuster et à résister aux pressions de la concurrence. L'entrée en vigueur de l'Accord est échelonnée sur une période de dix ans et des délais plus longs ont été prévus pour les secteurs plus vulnérables.

Les industries ou politiques particulièrement sensibles ont été exclues de l'Accord, notamment les produits agricoles dont les approvisionnements sont contrôlés, toutes les industries culturelles et le Pacte de l'automobile.

À la conférence des premiers ministres tenue le 27 novembre 1987, le Premier ministre a annoncé la création d'un Conseil consultatif sur l'adaptation, qui sera présidé par M. Jean de Grandpré, président de Bell Canada. Le Conseil recensera les questions ou circonstances particulières d'ajustement découlant de l'Accord et fera les recommandations appropriées. Il aidera également le gouvernement fédéral à veiller à ce que les Canadiens tirent pleinement parti de tous les nouveaux débouchés qui se présenteront à la suite de l'Accord.